

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL GIMeL

Géo-Informations pour la Mer et le Littoral

En 2012, la DGALN avait animé un groupe de travail sur les données géographiques pour la mer et le littoral, afin d'avancer tant sur l'expression du besoin que sur les harmonisations et types de mises à disposition nécessaire.

En raison du contexte actuel (application des directives, SNML et DSF...), le besoin d'aller plus loin s'est fait ressentir et a été exprimé par beaucoup de partenaires du ministère dont certains ont saisi le conseil national de l'information géographique en sollicitant la relance de ce groupe de travail.

A l'issue d'une réunion du conseil national de l'information géographique tenue en juillet et en accord avec la mission de l'information géographique du CGDD, les DG du Ministère (DGALN, DML, DGITM, DPMA, DGPR, CGDD) ont cosigné avec le CNIG, le 21 novembre 2016, le mandat de ce groupe de travail lui donnant la légitimité nécessaire.

Le premier objectif du GT est d'identifier un socle de jeux de données de référence pour la mer et le littoral, compatible avec les besoins des utilisateurs. Cela comprend notamment un travail d'inventaire des données et de recensement des besoins des utilisateurs, à partir des travaux réalisés par le précédent groupe qu'il conviendra d'actualiser et de compléter, et un travail sur la standardisation (avec l'objectif de produire des spécifications nationales compatibles avec INSPIRE et entérinées soit par la COVADIS pour les données produites par et pour les acteurs locaux issus du MEEM et du MAAF, soit par le CNIG pour les données concernant une sphère plus large d'acteurs), pouvant donc être facilement agrégées, complétées, échangées, et réutilisées. Un catalogue « référentiels » de l'infrastructure de données géographiques marines et littorales sera alors accessible via Sextant et/ou le Géocatalogue national.

Le deuxième objectif du GT est de permettre aux administrations concernées de mettre au point un projet de convention afin de définir des modalités de constitution, entretien et mis à disposition du socle. Cela comprend notamment la proposition d'un calendrier de disponibilités répondant aux besoins exprimés, et un travail de réflexion sur les modalités de diffusion, techniques, et juridiques, des jeux de données, notamment en lien avec les capacités de financement identifiées.

Un programme de travail 2017 a été mis en place avec la constitution de sous-groupes :

- un sous-groupe « état des lieux, besoins émergents et difficultés » piloté par la DGALN/DEB : il s'agira de s'appuyer sur les travaux effectués dans le cadre du précédent GT pendant la période 2012 – 2014 et de vérifier si des éléments sont à actualiser, si de nouveaux besoins sont mis en évidence, si des difficultés particulières sont mises en exergue.
- un sous-groupe « traits de côte » piloté par le SHOM : l'objectif est de valider un ou plusieurs traits de côte, de prévoir une priorisation dans les travaux en fonction des traits de côte retenus et de moyens alloués.
- un sous-groupe « carroyage » piloté par le CGDD : un des objectifs de la mise en place de ce carroyage est d'analyser les interactions entre les activités dans le cadre des DSF, en application de la Directive Planification de l'Espace maritime (DPEM), et des plans d'actions pour les milieux marins, de la Directive Cadre Stratégie Milieux Marins (DCSMM).
- un sous-groupe « limites réglementaires » piloté par l'Aamp